

CR réunion DREAL 19/03/19

Présents :

Madame Natacha DULKA (DREAL NA)

Madame Frédérique BERTRAND (GEOPLUS ENVIRONNEMENT)

Madame Mélanie CHASTAING (GEOPLUS ENVIRONNEMENT)

Madame Mélanie FLEURY (VALECO)

Monsieur Anthony ROL (VALECO)

Monsieur Maxime PEUZIAT (VALECO)

Déroulé de la réunion :

L'historique et les données générales du projet ont été présentés à Madame DULKA par VALECO, puis l'étude d'impact du projet sur les milieux naturels a été présentée par GEOPLUS ENVIRONNEMENT. Madame DULKA a ainsi pu prendre connaissance du projet et a pu apporter ses questions et précisions.

Présentation du projet :

Le projet photovoltaïque de la « ZA de Gaudet » se situe sur la commune de Linxe, dans le département des Landes (40). La zone du projet est située sur une ZAC qui n'a pas pu faire l'objet d'accueil d'activité industrielle. La collectivité a sollicité le Groupe VALECO pour mener l'étude d'un projet de centrale solaire photovoltaïque afin de valoriser cette surface. Cette solution a été retenue par la collectivité pour son caractère réversible : le démantèlement à la fin de l'exploitation pourra être effectuée sans difficultés et la zone pourra alors retrouver son caractère de zone d'activité commerciale.

Le projet est situé sur une parcelle de pin des Landes âgés d'environ 25 ans. La surface de cette parcelle est de 15ha. La surface qui sera équipée de module photovoltaïque sera de 11ha, soit une puissance d'environ 9,3MWc. Une bande boisée de 50m au nord et de 12m à l'est sera conservée, assurant ainsi la continuité des corridors écologiques.

La fauche mécanique est prévue en septembre avec export des produits de fauche

Précisions apportées par Madame DULKA sur les mesures proposées au sein de l'étude d'impact :

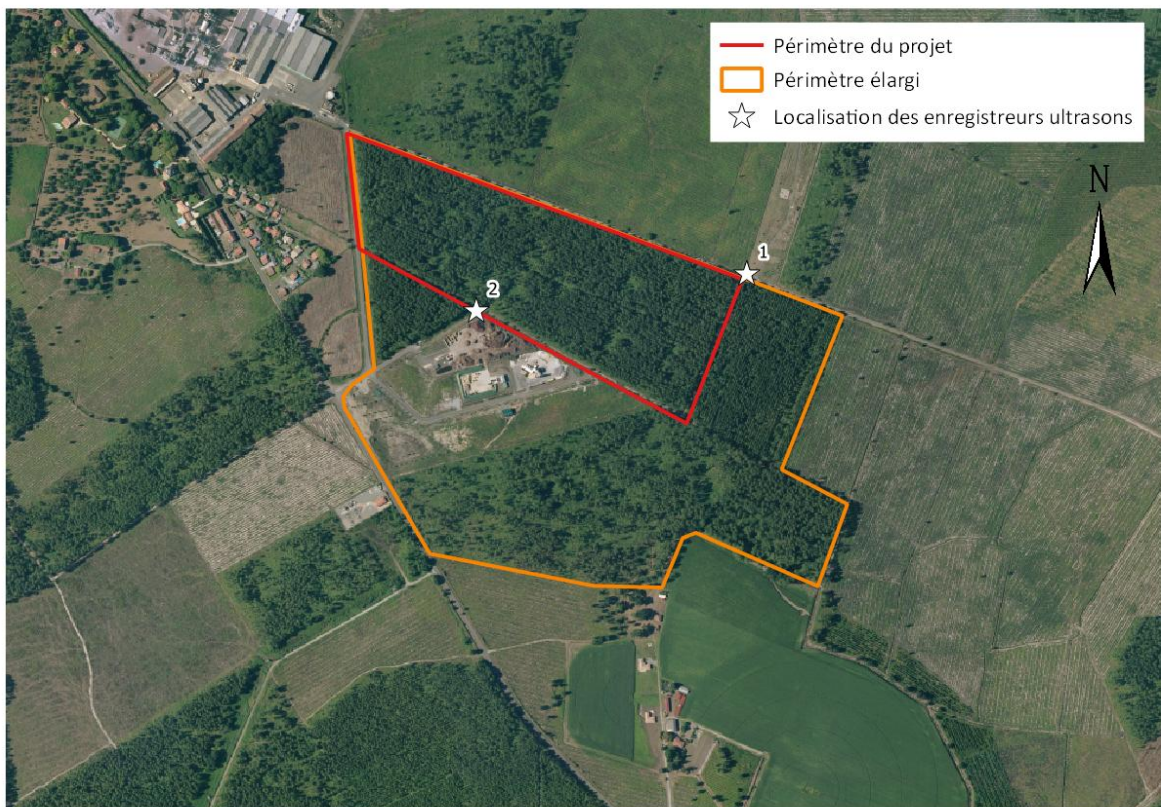
- Proposition d'un suivi à n+1 ; n+2 ; n+3 ; n+5 puis n+10 pour vérifier la non-prolifération des plantes invasives
- Rappel sur la nécessité de l'envoi des suivis aux services de l'Etat
- Rappel de l'obligation de téléverser les données biodiversité avant EP

Concernant la Barbastelle : elle a été contactée au sein de l'aire d'étude. Il s'agit ici de préciser les contacts et les éléments recueillis :

- Combien d'individus ?
- Est-elle présente de manière dispersée ou non ? (si oui, l'impact du projet sera plus diffus)

Les précisions sont données dans ce compte-rendu.

3 périodes d'enregistrement de l'activité chiroptérologique sur le secteur ont été effectuées au moyen de 2 enregistreurs placés de façon à recueillir le maximum de contacts (Cf. carte ci-dessous). 11 espèces ont pu être identifiées et parmi elles la Barbastelle d'Europe.



Le nombre de contact de la Barbastelle d'Europe est le suivant :

Enregistreurs	Mai	Juillet	Août
Enregistreur n°1 (Nord-Est du projet)	13 contacts à 22h20, 1h30, 2h30 et 2h50	6 contacts à 7h26 et 7h27	3 contacts vers 8h30
Enregistreur n°2 (Sud-Ouest du projet)	11 contacts répartis entre 5h30 et 6h	0	2 contacts vers 8h30

Les contacts enregistrés en mai se répartissent en tout début, milieu et fin de nuit, ce qui représente un indice de gîte dans le secteur. Par contre, il est difficile de savoir si le gîte se trouve dans la pinède du projet ou celles à proximité.

Les contacts enregistrés en juillet sont faibles et indiquent la présence d'un ou deux individus en fin de nuit.

Ces données indiquent :

- la présence potentielle de gîtes de transition (migration en mai entre le gîte d'hiver et celui d'été) dans l'aire d'étude sans pouvoir localiser précisément le gîte (boisement du projet ou à proximité) ;
- qu'il n'y a donc probablement pas de gîte d'été (mise bas et élevage des petits en juillet) ;
- qu'il n'y a donc probablement pas de gîte intermédiaire automnal (période de reproduction).

De manière générale les pinèdes sont considérées comme peu favorables à la Barbastelle. Il s'agit donc probablement d'un gîte de transit qui peut se retrouver dans les pinèdes alentour (capacités de report importantes).

Question : Provenance des informations bibliographiques sur la faune.

L'association Faune Aquitaine a été contactée (données en libre accès).